

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 40 (1902)
Heft: 46

Artikel: Dans le Jorat
Autor: V.F.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-199651>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAÎSSANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER
 Grand-Chêne, 11, Lausanne.
 Montreux, Genève, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
 St-Imier, Delémont, Biel, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
 Lucerne, Lugano, Coiré, etc.

Rédaction et abonnements:
BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE
 SUISSE : Un an, fr. 4,50 ; six mois, fr. 2,50.
 ETRANGER : Un an, fr. 7,20.
 Les abonnements détent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
 S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES
 Canton: 15 cent. — Suisse: 20 cent.
 Etranger: 25 cent. — Réclames: 50 cent.
 la ligne ou son espace.
Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Oubliés !

La population de Vulliens, près de Bresson-naz, n'est pas du tout contente.

Cela se comprend.

La compagnie du Lausanne-Moudon, qui suit bien, en temps voulu, frapper à la porte des bourgeois de Vulliens, pour solliciter leur appui, les a complètement oubliés le jour de la fête d'inauguration de sa ligne.

Ce n'est point là chose nouvelle; pareil cas se voit fréquemment dans la vie.

Mais enfin, pour habituel qu'il soit, ce mécompte est toujours vexant. Il le fut d'autant plus pour la brave population de Vulliens, que, à l'exemple des autres localités intéressées, elle s'était apprêtée à saluer, à leur passage, les conseils et les invités du L.-M. et à leur offrir le verre et les « merveilles » de l'amté.

Consolez-vous, chers amis de Vulliens, vous n'êtes pas seuls. Le *Conteur* est logé à la même enseigne que vous. On a fait aussi la fête sans lui.

Jadis, le Lausanne-Bercher, le Morges-l'Isle, le Bex-Villars, le Glion-Naye, l'Aigle-Leysin, le Vallorbe-Brassus, le Lausanne-Ouchy, le Lausanne-Signal, le Vevey-Pélerin, etc., tous nos chemins de fer vaudois, en un mot, et même une ligne voisine, le Viège-Zermatt, ne voulurent point pendre, ou plutôt essayer la crémaille, sans convier à la cérémonie le petit *Conteur*, qui ne fut pas un ingrat.

Nous l'avons dit: Vulliens est un « petit » village, et le *Conteur*, un « petit » journal, malgré ses quarante printemps. Or, au banquet de Moudon, il n'y avait pas, paraît-il, de table pour les « petits », et dans les coquettes voitures du L.-M., il n'y avait de demi-places que pour plusieurs personnes qui pourtant avaient cru pouvoir prétendre à une place entière.

Mais, n'est-ce pas, nous ne voulons point, pour cela, faire grise mine au Lausanne-Moudon. A Vulliens, comme au *Conteur*, on a bon caractère ; on y sait prendre le bon côté des choses et l'on fait, pour la prospérité de la nouvelle ligne, des vœux très sincères.

D'ailleurs, n'avons-nous pas tous deux une fiche de consolation. Vulliens a la « halte » qu'il a demandée en échange de ses souscriptions, et qu'on n'a pu lui refuser. Le train, il est vrai, ne s'y arrête pas les jours de fêtes officielles, mais, patience, des temps meilleurs viendront sans doute.

Quant au *Conteur*, bien qu'il n'ait pas été convié à la joyeuse partie de samedi dernier, il peut quand même en donner quelques échos à ses lecteurs. Par un hasard très heureux, un de ses rédacteurs fut appelé à représenter, à la fête, un autre journal. Il a profité de la situation. En pareilles réjouissances, ne voit-on pas souvent des personnes saisir le moment du dessert où l'attention est distraite par les conversations, pour fourrer prestement dans leurs poches quelques friandises, à l'intention de ceux des leurs, qui, moins favorisés, n'ont pu partager les joies du festin ? Eh bien, poussé par un naturel sentiment de générosité et ré-

duit à ce seul expédient, notre rédacteur a fait de même. Il a « soufflé » quelques friandises pour le petit *Conteur*.

Chut ! personne n'a rien vu.

Et maintenant, si quelqu'un songe à reprocher à notre rédacteur son larcin, à coup sûr, ce ne sera pas l'amphithéâtre. Qui sait ! celui-ci avait-il peut-être ainsi fait son compte ?

J. M.

Dans le Jorat.

Le Jorat était en fête il y a huit jours. Il célébrait l'ouverture de la voie ferrée qui relie, en droite ligne, Lausanne à Moudon et qui établit une nouvelle communication entre les bassins de la Méditerranée et de la mer du Nord, dont la ligne de partage des eaux passe à quelques pas du Chalet-a-Gobet. Les journaux quotidiens ont relaté tout au long les réjouissances de cette journée. Ils ont dit la joie débordante des villages et des moindres hameaux au passage des wagons enguirlandés ; ils ont énuméré les onze ou douze collations offertes aux invités pour donner à leur estomac l'entraînement propre à les préparer au festin servi à la Douane de Moudon, et le nombre égal de rades, au retour, destinées à faire passer les innombrables merveilles, les brioches, les truites de la Bressonaz, le chevreuil des grandes sapinières, le canard aux petits oignons, le salé moudonnois et autres choses succulentes.

Tout cela est rigoureusement exact. Nous avons pu en juger par nous-même, ayant eu le plaisir d'assister à ces joutes pantagruéliques. Mais ce que les journaux ont oublié de dire, c'est que, malgré les multiples assauts livrés à des légions de flacons qui se reformaient sans cesse, l'armée des invités n'a pas perdu un seul homme et n'a pas même eu de blessés, tant l'ain tonique du Jorat aide à soutenir ces sortes de combats. Et puis, elle n'eût pas voulu faire de la peine aux honorables pasteurs qui étaient dans ses rangs et qui participaient à l'allégresse générale.

Car, c'est une particularité que les lecteurs du *Conteur* savent ou ne savent pas, le Lausanne-Moudon est l'œuvre de quelques ministres, secondés par une demi-douzaine de paysans et par un notaire. Ces ministres-là ne sont pas seulement d'éloquents prédicateurs, ils sont encore des hommes de poigne. Ce n'est pas eux qui se laisseraient égorgé dans leur lit comme le pasteur André, de Savigny, en 1677. Ils sont de la race de ce Loys, autre pasteur de Savigny, qui, seul, la nuit, allait s'assurer que les hommes du village ne rejoignaient pas les bandits en embuscade sur la route de Lausanne ; et de la race encore de Martin, le ministre patriote de Mézières, qui deux ans avant la révolution vaudoise, osait déjà tenir tête au bailli en lui soutenant que les pommes de terre n'étant pas une graine ne devaient pas la dime.

Ils ne nous en voudront pas de dire que la vaillance dont ils ont fait preuve dans l'entreprise hérissée de difficultés des lignes du Jorat,

a accru leur popularité bien plus que n'auraient pu le faire leurs plus beaux sermons.

Le 8 novembre a été pour eux le jour de la récompense, en même temps que le triomphe des Jeunesse et des canonniers. Si vous n'avez pas vu ceux-ci, entre la Sallaz et Moudon, vous ne savez pas ce que c'est que de bourrer un mortier et de le faire partir. Pour ces artilleurs, le danger n'existe pas et n'a jamais existé. Bon nombre exécutaient leurs manœuvres le cigare aux lèvres, sans souci de la provision de poudre déposée à leurs pieds. A Montpreveyres, un citoyen dont un coup de canon a emporté une main il y a quelques années, chargeait la bouche à feu de son bras valide, tout fier de se tirer d'affaire aussi bien que ses camarades. Ces gaiards-là, si quelque ennemi nous attaquait, aimeraient mieux, plutôt que de reculer, se faire sauter eux et leur artillerie.

Les Jeunesse, elles, avaient des allures moins guerrières. Mais elles étaient respectables autant par leur nombre que par leur organisation. Deux ou trois marchaient aux sons d'une fanfare. Chantant et riant, filles et garçons, sont montés dans les wagons comme s'ils fussent allés à la conquête de la gloire. Et ça été alors le plus agréable mélange d'habits noirs, de robes de mousseline, de personnages officiels et de braves enfants des campagnes qu'on pût imaginer. Foin de l'étiquette et de la gène ! Des représentants du gouvernement, des membres de notre Cour suprême devaient céder leurs places à des jeunes filles dont les fraîches toilettes eussent souffert des poussées des voyageurs obligés de demeurer debout. Dans ces conditions le contact avec les couches populaires n'avait d'ailleurs rien que de fort agréable. Et puis, n'est-ce pas aux grands de ce monde à donner l'exemple de la courtoisie, de même que de toutes vertus !

Un haut personnage dont la conduite fut moins exemplaire, c'est cet inspecteur fédéral des chemins de fer, venu tout droit de Berne pour contrôler les détails du service tandis que tout le monde était en liesse. O le vilain trouble-fête ! Il ne sait donc pas que le ramoneur ne s'avise pas de faire sa tournée dans les maisons quand le dîner est sur le feu. Nous avouons qu'au passage de la Broie sur le pont neuf de Moudon, nous l'aurions vu sans beaucoup de regret dégringoler de son marchepied et piquer une tête dans la rivière.

Mais laissons ce triste rabat-joie et parlons encore un peu du Jorat. Le Lausanne-Moudon, avec son embranchement de Marin à Savigny, va permettre à chacun de le parcourir aisément, d'apprendre à le mieux connaître et à entrer en contact avec son aimable population, vieillards qui content encore en patois les histoires du temps passé, jeunes hommes aux gais propos, jeunes filles saines et drues comme les *vouargnes* des sapinières.

Au reste, ne serait-ce que pour le plaisir de la promenade, le Jorat mérite d'être vu en toute saison : le printemps quand fleurissent l'aubépine et le « blessonnier » ; au cœur de l'été, alors que la forêt moussue est plus

fraîche et que les baies sauvages, les champignons apparaissent de toute part ; l'automne, pour régaler ses yeux du rutilant tableau des broussailles empourprées, dorées ou cuivrées qui éclatent sur le noir arrière-plan des sapins ; l'hiver enfin, avec ses forêts givrées qui ont l'air d'être de porcelaine et de cristal, avec la parfaite transparence de l'atmosphère qui permet de distinguer les moindres détails de l'horizon.

Faites et réfitez souvent le pèlerinage de la chapelle des Croisettes, montez au signal de la Tornire, à vingt minutes de la Clef-aux-Moines ; longez, à l'abri de la bise, la lisière des bois entre le haut de Vers-chez-les-Blanc et le hameau de Moille-Margot ; poussez de là jusqu'aux Cullayes ; plongez-vous dans les creux mousssus des Sept-Fontaines, où le Flon a ses sources ; égarez-vous dans le dédale des minuscules vallons d'où jaillit la Bressonnaz ; bivouquez au cœur même de la grande forêt, près d'une rustique fontaine, partout, si votre cœur et votre esprit sont encore ouverts aux beautés de la nature, partout votre joie sera complète.

V. F.



Aux nouveaux abonnés.

Les abonnés nouveaux, à dater du 1^{er} janvier 1903, recevront gratuitement le journal dès le 15 novembre.

Le secrétaire perpétuel.

Au moment où l'approche du Centenaire fait étanner dans notre douce ville de Lausanne une quantité si merveilleuse de comités, sous-comités, commissions et sous-commissions, n'est-ce pas le moment d'esquisser le portrait du secrétaire perpétuel ?

Toutes les localités en possèdent un exemplaire, je l'espère du moins, et si, par hasard, l'une d'elles est déshéritée au point de n'en pas avoir, je lui conseille de faire chemin et manière pour s'en procurer un, le plus tôt possible. C'est plus urgent que de refaire le cadran de l'horloge, de repeindre l'enseigne de la Maison-de-Ville ou de construire une grande salle.

Chaque ville doit avoir le bonheur de posséder son secrétaire perpétuel, illustre parmi les illustres. Son nom voltige sur les lèvres de tous ceux qui font ou ont fait partie d'un comité quelconque. C'est vous dire qu'il n'est pas d'homme plus connu : c'est le loup blanc de la forêt.

S'agit-il d'organiser une de ces innombrables fêtes qui tissent l'existence de notre bon peuple : vente de charité, fête patriotique, kermesse, soirée, etc., on trouvera tant que l'on en voudra des gens disposés à s'en occuper. Il est si doux de faire du bien en s'amusant et de s'amuser en faisant du bien.

Quand il s'agit de procéder à la nomination d'un comité provisoire, on trouve toujours un brave homme qui consent à présider. Il y a dans ce bas monde tant de gens qui rêvent de hautes destinées, et pour qui le bonheur consiste à s'asseoir sur un fauteuil plus haut que les autres et à se gargariser de belles phrases redondantes. Les royautes, même éphémères, ont tant d'attraits ! Un secrétaire, c'est plus difficile à trouver. Il y a là beaucoup de besogne et peu de gloire, et il faudrait bien faire comme Diogène : allumer sa lanterne, si l'on n'avait sous la main l'aimable Pierre ou le bon Jacques.

Vous est-il arrivé d'assister à une de ces séances constitutives ? Si oui, vous connaissez la scène :

« Avant de commencer nos opérations, dit le président d'un air bonhomme, je crois qu'il

serait bon que quelqu'un voulût bien tenir le protocole de nos délibérations. Je demanderai donc à l'un de ces messieurs de se charger de cette tâche ».

Alors, silence complet ! Chacun garde « de Conrart le silence prudent », mais tous les regards se dirigent vers un coin de la salle.

— Allons, messieurs, personne ne se dévoile !.... Est-ce que peut-être monsieur *** est ici ?

Et l'on entend une petite voix flûtée qui répond, délicieusement émue :

— Oui, monsieur !

— Alors, cher monsieur, oserais-je vous prier de vous charger de cette ingrate besogne ?

— Avec grand plaisir, monsieur,..... à titre provisoire.

— Mais, comment donc, cher monsieur !

Et voici qu'un petit homme rougissant, s'avance à pas menus vers l'imposant fauteuil présidentiel.

Il se trouve par hasard qu'il a dans ses poches tout ce qu'il faut pour écrire : il n'a donc qu'à prendre place.

Là ! ça y est ! Le brave garçon vient encore une fois de sauver la mise.

Quand plus tard on en vient à la nomination du bureau définitif, M. le secrétaire fait bien, il est vrai, quelques façons de marraine. Il est trop occupé ; son temps est pris ; les affaires deviennent plus absorbantes, etc. Mais M. le président déclare catégoriquement que si le secrétaire se retire, il se retirera aussi, et le pauvre secrétaire un peu navré, — oh si peu — se résigne..... pour le bien de la patrie et pour éviter des crises fâcheuses.

Bigre, M. le président savait bien ce qu'il faisait. Il a maintenant l'aide le plus idéal qui se puisse rêver. Notre secrétaire va s'occuper de tout et de tous. Persuadé comme il l'est que la terre cesserait de tourner ou qu'un autre cataclysme surviendrait s'il négligeait le moindre devoir, la plus petite formalité, il va se vouter corps et âme à sa besogne.

Pour lui, il n'y a plus désormais ni famille, ni amis, ni repos, ni distractions : il n'y a plus que le comité.

Le soir, quand toutes les lumières sont éteintes, même la *Lampe éternelle*, quand le dernier noctambule s'est réduit, que seul, dans la rue, le pas feutré des agents de police trouble le silence, une petite lumière brille : c'est le secrétaire perpétuel qui classe ses paperasses ou signole un procès-verbal.

Plus minutieux qu'un apothicaire, plus taillonné qu'une vieille fille, plus formaliste que le grand-maître des cérémonies de la cour d'Espagne, plus papierassier qu'un chef de service, plus discret qu'une prison, plus actif qu'une sage-femme, plus renseigné que le Bottin, il a toutes les qualités et tous les défauts de son emploi.

Il va, vient, s'agite, se démène, écrit, classe et procès-verbalise sans trêve ni repos. Il sait tout, fait tout et voit tout : corrige le discours du président, goûte les salées qu'on offrira aux invités, chauffe le fourneau de la salle du comité, etc.

Ce n'est pas lui qui fera des manquatures dans une lettre. Il connaît les gens à qui on doit la *plus haute considération*, et ceux qui n'ont droit qu'à des *salutations distinguées*, sait à quels personnages on écrit sur papier double feuille, et pour qui on réserve la feuille simple.

Il est le bras droit du président. Dans les assemblées, aux moments critiques, on voit celui-ci, du haut du fauteuil, où il siège solennel et gourmand, se pencher confidentiellement vers son secrétaire. Celui-ci, ému de cette marque de confiance, rougit modestement et monte d'un cran dans sa propre estime.

Quand le grand jour de la fête est venu, notre secrétaire est prodigieux. Il est partout à la fois, veille à tout et connaît tout le monde. Ce n'est pas lui qui prendrait un conseiller d'Etat pour un simple pétiaquin et confondrait un conseiller communal avec un conseiller de paroisse. Si quelqu'un n'est pas à son poste, c'est lui qui le remplace. C'est lui qui vend les billets pendant que le caissier danse, lui qui tire les ficelles des marionnettes. Une minute après, vous le trouvez occupé à grimer un acteur qui va entrer en scène, ou à donner des ordres pour la collation.

Messieurs les membres du comité peuvent papillonner, coqueret et fleureter à leur aise auprès des aimables vendees. Pendant qu'ils déplient toutes leurs grâces et font des effets de cravates blanches, le secrétaire fait leur travail. C'est à lui qu'on demande tous les renseignements. Quand M. le président perd la tête, c'est lui qui la retrouve.

Il pourrait se dire avec une légitime fierté : « On se m'arrache ! » Il a cependant sa récompense.

Huit jours plus tard, quand M. le président lit solennellement le compte-rendu de cette belle-fête, après avoir remercié tout le monde jusqu'au souffleur et au rince-bouteilles, il ajoute : De sincères remerciements à notre aimable secrétaire ».

Et c'est tout ! Mais il en est remué jusqu'au fond des mœurs, « notre aimable secrétaire », et il se dit : « C'est tout de même gentil de sa part, d'avoir pensé à moi ».

Puis, les membres courbaturés, le cerveau vide, mais, en contrepois, le cœur plein du sentiment du devoir accompli, il rentre dans sa coquille et recommence à trimer pour remettre en ordre ses affaires, jusqu'au prochain comité, qui le retrouvera prêt à recommencer plus dévoué, plus aimable que jamais.

On est tellement habitué à le voir dans tous les comités qu'on le considère comme faisant partie du mobilier. Les présidents se le passent avec le copie de lettres et les vieux portefeuilles, et je gagerais bien qu'au jour du Jugement nous le retrouverons assis, avec tout ce qu'il faut pour écrire, sur les marches du trône, et en train de faire le procès-verbal.

PIERRE D'ANTAN.

Onna patse dè bracaillons.



Oaitzs z'ein lena que s'est passaïe dàò teimps dái Bernois pisque y'a on tsatélan et qu'ora n'ein ein perein per tsi no, hormi le Tsatélan de Bretagny, du fo sont bordzai, que crayo.

C'étai à 'na faira dè la St-Metsi, dein on ve-ladzo tot proutso d'Aveintse et, cé dzo que, y'avai on trafi dàò diablio su la faire : on ne veyâi que dàò roulières dè maquegnons que traïvant cévè et levè permis 'na cougne dè païsans que l'ai étiont assebin venus po vein-dre dàò z'ermaillies, dàò cabres, dàò fayès, dàò caions, équecètra. On ouessai boailà lè marchands d'haillons, dè crinolines, dè motchao dè pattès et dè solà du tot liein ; y'avai trai à quattro carrouzets que fasoint 'na musica d'einfai avoué lão quinquernès et, à n'on carro, y'avai onco 'na beinda dè Calabrés que djui-vant dè la troufa tandi que lão fennès dansi-vant dàò mauferines.